

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation** Agent d'adhérence d'encre
- **Nom du produit** UV Adhesion Master 720 for Océ Arizona Printers - 1 Litre
- **Code du produit** 3010105398
- **Producteur/fournisseur :**
Sericol S.A
50 Av des Frères Lumière Z.A. De Trappes-Elancourt, 78190 Trappes, France
Tel: 01 30 69 37 00
- **Renseignements en cas d'urgence :**
Paul-Henri Ploix: Office +33 1 30 69 37 19
Mobile phone number +33 6 07 18 29 68

2 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**



Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

· **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

- R 10 Inflammable.
- R 37 Irritant pour les voies respiratoires.
- R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Indications complémentaires :**

Evitez d'utiliser des solvants organiques pour vous laver les mains, dans la mesure où ils risquent d'être absorbés par la peau et de provoquer des irritations de la peau ou des dermatites.
L'exposition à des vapeurs de solvants au dessus de la limite d'exposition en milieu de travail recommandée au paragraphe 8 peut entraîner des effets néfastes sur la santé comme des irritations des muqueuses et du système respiratoire, des effets néfastes sur les reins, le foie, et le système nerveux central. Les symptômes et signes sont des maux de tête, étourdissement, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

· **Description :**

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - dessous et avec des additifs non dangereux

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 64742-95-6	*Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	50-100%
EINECS: 265-199-0	Xn, Xi, N; R 10-37-51/53-65-66-67	

· **Indications complémentaires :**

* See Note P, Annexe I

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2010

Révision: 12.01.2010

Nom du produit **UV Adhesion Master 720 for Océ Arizona Printers - 1 Litre**

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

- **Indications générales :**
Personne inconsciente: Ne jamais faire vomir ou boire un liquide.
- **après inhalation :**
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud.
- **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Monoxyde de carbone (CO)
- **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**
Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Tenir éloignées les sources d'incendie
Reportez-vous aux mesures de protection mentionnées aux paragraphes 7 et 8.
Éloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Veiller à une bonne aération du local.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
- **Stockage :** A conserver conformément aux normes nationales actuelles.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
A conserver entre 5 et 30 °C.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2010

Révision: 12.01.2010

Nom du produit UV Adhesion Master 720 for Océ Arizona Printers - 1 Litre

(suite de la page 2)

- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas stocker avec des produits oxydants ou acides.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Assurez une ventilation appropriée. Dans la mesure du possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation aspirante locale ou une bonne extraction générale. Si celles-ci ne sont pas suffisantes pour maintenir les concentrations de particules ou de vapeurs de solvants en dessous de la limite d'exposition en milieu de travail recommandée, alors une protection appropriée des voies respiratoires doit être portée comme mesure temporaire comme spécifiée ci-dessous.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
- **Indications complémentaires :**
Les instructions et informations fournies par le fabricant sur l'utilisation, le stockage la maintenance et le remplacement de l'équipement de protection personnel doivent toujours être respectées.
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
- **Protection respiratoire :**
En cas de ventilation insuffisante, portez les appareils de protection du système respiratoire suivants:
CEN: filtre A1.
- **Protection des mains :**
·Aucun matériau ou combinaison de matériaux de gants n'offrira une résistance illimitée à un produit chimique individuel ou à une combinaison de produits chimiques.
·Le choix de gants à usage unique ou multiple dépend du niveau d'exposition (les gants en nitrile/néoprène dureront plus longtemps que ceux en latex/caoutchouc) ·
·Les performances ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Assurez-vous toujours que les gants ne présentent aucun défaut et qu'ils sont stockés et utilisés correctement.

Type	Latex/Caoutchouc		Nitrile		Néoprène	
	Usage unique	Multi usage	Résistant (Gantelets)	Usage unique	Multi usage	Résistant (Gantelets)
Préparation:	X	O	X	X	O	X
Atelier d'impression:						
Encres solvants	O	O	O	O	O	O
Encres UV	X	X	X	O	O	O
Dégravage:	X	X	O	X	X	O

O = recommandé, X = pas recommandé

Les gants doivent être remplacés régulièrement, et si le matériau des gants présente des signes de défaillance.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2010

Révision: 12.01.2010

Nom du produit UV Adhesion Master 720 for Océ Arizona Printers - 1 Litre

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	caractéristique

· **Modification d'état**

Point de fusion :	-50°C
Point d'ébullition :	162°C

· **Point d'éclair :** 48°C

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Pression de vapeur à 20°C:** 3 hPa

· **Densité à 20°C:** 0,87 g/cm³

· **l'eau à 20°C:** 0,05 g/l

· **Viscosité :**

cinématique :	>30s (ISO 2431 3mm 23°C) (not R65)
	>60s (ISO 2431 6mm 23°C) - not ADR
	If =<30LT/KG not IMDG 2.3.2.5

· **Teneur en solvants :**

solvants organiques 95,0 %

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

· **Produits de décomposition dangereux :**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë :**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

64742-95-6 *Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	3750 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50	>10,2 mg/m ³ (rat)

12 Informations écologiques

· **Effets écotoxiques :**

· **Toxicité aquatique :**

64742-95-6 *Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

EC/LC50 48 h	6,1 mg/l (Daphnia)
IC50	>1<10 mg/l (Algae)
	1-10 mg/l (Bacteria)
	1-10 mg/l (Fish)
LC50/96 h	9,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

· **Indications générales :**

Il n'y a aucune donnée sur la préparation elle-même.

La préparation a été évaluée en fonction de la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE sur les préparations dangereuses et est classée comme dangereuse pour l'environnement. Voir également paragraphe 2 et 15.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2010

Révision: 12.01.2010

Nom du produit **UV Adhesion Master 720 for Océ Arizona Printers - 1 Litre**

(suite de la page 4)

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
 - **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 - **Catalogue européen des déchets**
- | | |
|----------|--|
| 08 03 12 | déchets d'encre contenant des substances dangereuses |
|----------|--|
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**



- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** 3 Liquides inflammables.
- **Indice Kemler :** 30
- **No ONU** 1210
- **Groupe d'emballage :** III
- **Note de danger** 3
- **Marquage spécial:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **Désignation du produit :** 1210 MATIÈRES APPARENTÉES AUX ENCRE D'IMPRIMERIE, consigne particulière 640E

- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**



- **Classe IMDG :** 3
- **No ONU :** 1210
- **Label** 3
- **Groupe d'emballage :** III
- **No EMS :** F-E, S-D
- **Polluant marin :** Non
- **Désignation technique exacte :** PRINTING INK RELATED MATERIAL

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**



- **Classe ICAO/IATA :** 3
- **No ID ONU :** 1210
- **Label** 3
- **Groupe d'emballage :** III
- **Désignation technique exacte :** PRINTING INK RELATED MATERIAL

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2010

Révision: 12.01.2010

Nom du produit **UV Adhesion Master 720 for Océ Arizona Printers - 1 Litre**

(suite de la page 5)

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**
Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**
*Solvant naphta aromatique léger (pétrole)
- **Phrases R :**
 - 10 Inflammable.
 - 37 Irritant pour les voies respiratoires.
 - 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 - 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Phrases S :**
 - 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 - 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
 - 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Identification particulière de certaines préparations :**
Contient: [[-4(1,-Dimethylethyl)phenoxy]methyl]oxiraine
. Peut déclencher une réaction allergique.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Un astérisque "*" placé dans la marge gauche indique un amendement au texte initial.

- **Phrases R importantes:**
 - 10 Inflammable.
 - 37 Irritant pour les voies respiratoires.
 - 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 - 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Restriction de l'utilisation recommandée.**
Le produit ne doit pas être utilisé pour un usage autre que celui spécifié au paragraphe 1.
- **Service établissant la fiche technique :** Service protection de l'environnement
- **Contact :** Elaine Campling BSc. (Hons) - Product Safety Manager

F